

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 3

Rubrik: La page de la femme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



**La page
de
la femme**

50 ANS

D'UN « PARLEMENT DES FEMMES SUISSES »

Que les antiféministes se rassurent: il ne s'agit pas de faire l'assaut de notre parlement national! Mais de dire ce que, avec un dynamisme, un courage et une foi remarquables, l'*Alliance des Sociétés Féminines Suisses* a accompli pendant un demi-siècle.

Véritable «parlement» de tout ce qui intéresse la femme, la jeunesse et l'enfant au sein de notre pays, l'*Alliance* a voulu être «une instance centrale de tous les vœux épars» dans ce domaine. Lorsqu'elle s'est constituée en 1900, quelques groupements seulement étaient rassemblés à Berne; à ces organisations pionnières 66 autres groupes se sont joints pendant les dix premières années; aujourd'hui l'*Alliance* compte 220 associations membres ou affiliées.

L'*Alliance* est neutre au point de vue politique et confessionnel. Elle veut être un centre de ralliement et de rayonnement féminins; et son travail est avant tout un travail d'éducation, d'information et de protection.

Information

Tous ceux qui œuvrent dans le domaine social savent le «handicap» que représente, autant pour les travailleurs sociaux que pour ceux auprès desquels ils sont appelés à travailler, l'impossibilité d'être dûment renseigné: le travail «presse», les appels se multiplient, les journées n'ont que 24 heures, et on n'a pas le temps de lire et d'assimiler tous les documents, arrêtés, textes de conférences ou de lois, qui donneraient les indications dont on a besoin.

C'est pourquoi l'*Alliance des Sociétés Féminines Suisses* rend un service inappréciable en documentant ses membres sur toutes les questions à l'ordre du jour. Pour le faire, elle dispose d'un service de presse, d'un fichier d'orientation professionnelle, d'une vaste bibliothèque. Elle reçoit des informations de ses associations membres, des centres de liaison et de culture. Ces nouvelles, transmises dans tout le pays comme des canaux qui fertilisent le sol, assurent un meilleur rendement de toutes les œuvres d'éducation et d'assistance. Aidant ainsi la femme suisse à mieux assumer son rôle de mère, d'épouse et de citoyenne, l'*Alliance* aide en même temps le pays tout entier.

Parlant de la jeunesse tessinoise, M^{lle} Bolla,

directrice de la «Scuola femminile» de Lugano, disait dernièrement:

«...la jeune fille reste aujourd'hui comme hier notre plus grand souci, car c'est elle qui sera l'épouse, la mère de demain, c'est elle qui pourra sauver ou détruire, reconstruire ou démolir notre société, augmenter les possibilités de bien-être économique, de prospérité matérielle et, ce qui importe plus, sauver le prestige de notre pays, la santé morale de ses habitants, leur force de travail et de dévouement.

«C'est pourquoi nous devons protéger la femme de demain contre tous les dangers qui la menacent; la rendre capable de se protéger elle-même; de maintenir la liberté qui est notre bien suprême: celle de choisir entre le bien et le mal, entre la vérité et le mensonge, la justice et l'injustice; cette liberté que Dieu nous a donnée et qui est le signe de toute supériorité.»

Comment travaille l'*Alliance*?

Son travail législatif

Si les femmes n'ont pas encore, chez nous, accès au parlement, elles sont de plus en plus, grâce à l'*Alliance*, appelées à faire partie de diverses commissions extra-parlementaires et de certaines commissions fédérales d'experts. Elles ont ainsi suivi de près le travail législatif dans toutes les questions où la situation de la femme, de l'enfant ou de la jeunesse était en jeu. Elles ont défendu leur point de vue dans mainte discussion sur l'assurance-maladie ou accidents, la tuberculose, l'alcool, le travail à domicile, le cautionnement, la loi sur les fabriques, la protection en matière professionnelle, etc...

Son travail éducatif

Cela ne servirait à rien de chercher à rendre les lois plus justes ou plus efficaces, si l'on ne travaillait en même temps à préparer le terrain sur lequel elles vont être mises en action. C'est dans ce but que furent créés entre autres: l'Office central des professions féminines, la Commission d'Hygiène (lutte contre les maladies vénériennes), l'Association suisse pour le service domestique, l'Enseignement post-ménager, etc...

Il est impossible de relever ici tout le travail accompli dans le domaine de la formation professionnelle. Mais il suffit de parcourir les «Ser-

vices de Presse» de l'année écoulée pour se rendre compte de l'ampleur des services rendus et du travail accompli.

Jeunesse d'aujourd'hui

Dans l'un de ces bulletins, M^{lle} Bolla traite des problèmes que pose actuellement la jeunesse tessinoise, problèmes qui sont sans doute les mêmes dans d'autres cantons:

«Où sont, dit-elle, ces jeunes filles craintives qui aimaient l'ombre et le silence de leur vieille maison, et ne sortaient de leur famille que pour en fonder une nouvelle? Cette espèce s'est perdue, car toute jeune fille doit maintenant assurer son avenir et se rendre indépendante par son travail.

»Notre canton n'a pas échappé aux grands changements survenus en Suisse et dans le monde. L'émigration a dépeuplé nos vallées. Nos jeunes gens et nos jeunes filles subissent l'appel des fabriques, des bureaux, de l'étranger.

»Les difficultés que rencontre tout éducateur à l'heure actuelle sont immenses. Il faut, entre autres, défendre la jeunesse féminine contre la vulgarité envahissante. On ne doit jamais oublier que la jeune «professionnelle» d'aujourd'hui sera peut-être l'épouse ou la mère de demain. D'où la nécessité de la préparer à la fois sur le terrain professionnel et sur le terrain familial.

»Le moment est décisif car l'Etat étudie justement la réforme scolaire et paraît décidé à rendre obligatoire l'année de 14 à 15 ans. Il nous faut intervenir, nous autres femmes, pour persuader les autorités législatives de la nécessité de consacrer cette dernière année à l'enseignement ménager — dans les écoles rurales sur-

En faveur des infirmières âgées ou malades.

Durant l'année 1950, la Croix-Rouge suisse a versé, sous forme d'allocations mensuelles, des secours pour un montant total de fr. 26 100.— à 47 infirmières devenues incapables de travailler pour raisons d'âge ou de maladie.

tout. Si nous voulons garder notre jeunesse à la campagne, il faut d'abord la mettre en mesure de comprendre que la tâche de la paysanne est, dans la société actuelle, aussi élevée, aussi importante que celle d'employée de bureau, et donner à nos jeunes les moyens de l'accomplir avec l'intelligence et dignité.»

Problèmes contemporains

Un autre numéro du service de presse contient un appel éloquent et documenté sur la *Semaine Suisse*: appel aux femmes pour que, sans pratiquer un chauvinisme étroit ou égoïste, elles tiennent compte, lorsqu'elles achètent, des problèmes nationaux, du chômage en particulier.

Sous le titre «*A travail égal salaire égal*», les lecteurs sont renseignés sur les discussions en cours, au sein du Conseil Economique de l'ONU, et du Bureau International du Travail, concernant les conditions de travail de la femme.

«*Elles sont pourtant nôtres!*» plaide un bulletin, qui évoque les drames de l'après-guerre: celui des femmes suisses, mariées avec des étrangers, enfermées avec eux dans des camps de concentration; puis, devenues veuves, dans l'impossibilité de rentrer dans leur pays d'origine, ou d'y gagner leur vie. «Il est significatif», dit-il en conclusion, «que l'unanimité se fasse

A l'école de perfectionnement pour infirmières.

16 infirmières suivent actuellement le premier cours organisé à l'Ecole de perfectionnement pour infirmières, à Zurich. En outre, le Conseil d'école a prévu pour 1951 deux autres cours pour infirmières-chefs, ainsi qu'un cours de narcose et un pour infirmières-visiteuses.

dans les colonies suisses à l'étranger sur un postulat ardemment défendu dans les cercles féminins: que les femmes suisses épousant des étrangers puissent conserver leur nationalité d'origine.»

A ce sujet, une brochure spéciale a été éditée par l'Alliance, intitulée: «Que devons-nous savoir, nous femmes suisses, de la nouvelle loi suisse sur la nationalité?»

Connaître les femmes des autres nations...

...«*et travailler avec elles pour la paix*». «Last but not least...» car c'est sans doute une des faces du travail de l'Alliance qui sera appelée à un développement toujours plus grand. En 1903 déjà, l'A. S. F. S. était affiliée au Conseil International des Femmes. Elle est représentée actuellement par deux femmes au comité national de l'UNESCO. En 1938, elle se rattachait à la Commission pour la Paix, devenue aujourd'hui la Commission pour les Relations Internationales. C'est cette commission qui, à la demande du chef du Département politique à Berne, fut appelée à enquêter auprès de ses associations-membres, afin de renseigner le parlement sur la position des femmes à l'égard de l'entrée de la Suisse dans l'Organisation des Nations Unies.

Enfin, l'Alliance a été appelée à adhérer au Comité national du *Conseil de l'Europe*, organe de la coopération européenne, dont le motto est: l'Europe n'a de chance de salut qu'en s'unissant.

Nous parlerons dans un autre article du livre édité par l'Alliance pour marquer l'année de son cinquantenaire *).

Dora Bourquin.

*) «*Frauen der Tat 1850—1950*».